

***Rapport adopté par le Conseil scientifique de la
Ville de Paris lors de sa séance du 04/11/2005***

Avis émis sur le projet d'Institut du Cerveau et de la Moëlle

Les maladies du système nerveux central vont devenir, à côté des pathologies cancéreuses, un problème majeur de santé publique, lié directement au vieillissement de nos populations. Ceci impose de replacer les recherches physiologiques, physio-pathologiques, cliniques et industrielles au rang des grandes priorités nationales. Le projet de créer un neuropôle francilien de recherche, la reconnaissance de cette thématique comme l'une des grandes priorités du pôle Meditech Santé, traduisent bien la préoccupation des pouvoirs publics d'un côté et les enjeux industriels de l'autre. La recherche francilienne représente près de 50% des effectifs nationaux dans ce domaine, avec une forte concentration dans Paris intra-muros (ENS, Collège de France, Paris VI, etc...).

Le projet Institut du Cerveau et de la Moëlle s'inscrit dans cette ambition générale. Il s'agit de construire au sein de la Pitié Salpêtrière un bâtiment de 22 000 m² où seraient rassemblés des chercheurs des EPST ou des EPIC, des cliniciens de l'AP HP, et des enseignants (de l'université Paris VI, principalement). Ce projet s'est récemment amélioré en incluant, au sein de ces 22 000 m², un espace consacré à l'émergence de jeunes entreprises innovantes ou à l'accueil de laboratoires de recherche privés industriels, ce qui favorisera, d'une part, la valorisation des recherches conduites au sein de cet institut, et d'autre part, les partenariats avec les grandes compagnies pharmaceutiques ou les entreprises de biotechnologie locales. Il s'agit donc de créer un « micro cluster » consacré aux sciences du cerveau et à ses pathologies.

Le Conseil scientifique n'a évidemment pas vocation à examiner en détail et encore moins à se prononcer sur les projets scientifiques qui seront conduits dans ce bâtiment, ni même d'examiner en détail le dispositif opérationnel qui sera mis en place pour atteindre les objectifs généraux fixés par les documents qui lui ont été fournis. Il lui est en revanche demandé d'estimer le caractère prioritaire d'une telle opération et d'envisager, le cas échéant, les points du projet susceptibles d'améliorations.

Le Conseil Scientifique considère, après délibération, que cette opération, par les ambitions qu'elle affiche, est particulièrement importante et mérite d'être réalisée.

Le Conseil fait toutefois quelques recommandations :

1) Les documents transmis au Conseil ne donnent qu'une vision partielle du projet. Le Conseil souhaiterait avoir des informations complémentaires et dans un second temps, que le responsable du projet, le professeur Yves Agid, présente les grands axes de recherche qui seront développés, leur mise en œuvre et puisse répondre directement aux questions restantes des membres du conseil.

2) Il n'est pas fait mention, dans les documents transmis, de la composition du **Conseil Scientifique**, ni de l'orientation stratégique du projet. Une expertise internationale reconnue est le meilleur garant du succès et de l'attractivité du projet pour les chercheurs, médecins et scientifique du monde entier. Ces points doivent être complétés en liaison éventuelle avec le conseil.

3) Une telle opération devrait se traduire par un enrichissement qualitatif et quantitatif des capacités scientifiques et industrielles dans ces domaines. De ce point de vue, il faudra veiller à ce que les 22 000 m² ne permettent pas simplement aux acteurs, déjà présents au sein des institutions franciliennes, d'être rassemblés dans ce bâtiment. D'ailleurs, l'espace n'y suffirait pas. Il faut assortir ce projet d'une politique visant à faire venir, dans Paris, des leaders ou des futurs leaders, soit anciens chercheurs français travaillant à l'étranger, soit chercheurs étrangers qui souhaitent s'inscrire dans cette ambition. Ce point n'apparaît pas encore suffisamment dans les documents à la disposition du conseil.

4) Il paraît important de souligner que les sciences du vivant en général et les neurosciences en particulier, sont désormais abordées avec les outils de la biologie à grande échelle. Les niveaux de complexité atteints nécessiteront impérativement une forte interdisciplinarité. Il devient important et c'est particulièrement vrai pour le cerveau, que des mathématiciens, des physiciens, des informaticiens soient associés voire hébergés dans un tel institut avec, comme ambition, de collaborer à la mise en place de nouvelles approches ou de nouveaux concepts, qui émergeront, sans doute possible, de ces approches.

5) Le lien avec les industriels ne doit naturellement plus être vu comme une figure « à la mode » obligée ni seulement comme la volonté d'aboutir à des médicaments plus rapidement, ce qui serait déjà en soi une bonne chose, mais comme un véritable rapprochement où la culture des uns, la préoccupation des autres, les manières de fonctionner, peuvent conduire à une inter-fécondation de très fort potentiel. De ce point de vue, il faudra éviter ce qui pourrait être considéré comme une forme de balkanisation où, par exemple, les industriels seraient rejetés dans un coin isolé du bâtiment.

6) Il ne suffit pas d'héberger des chercheurs et des enseignants chercheurs, qu'ils soient académiques ou industriels, pour aboutir à l'effet « cluster ». Il faut concevoir, dans un tel bâtiment, des espaces de rencontre, non seulement des amphithéâtres où des conférences de grande qualité seront tenues, mais des espaces de rencontre conviviaux, permettant le rapprochement des partenaires impliqués dans ce projet.

7) Le Conseil Scientifique n'a pas eu d'élément sur le « plan d'affaire » (business plan) du projet. Il souhaite savoir comment le mode de fonctionnement de l'institut sera pérennisé, comment il sera géré, par qui et avec quelle gouvernance. Les chiffres fournis à ce jour reposent uniquement sur l'immobilier. Une analyse économique approfondie est nécessaire. Le Conseil Scientifique, qui en confie le suivi à Chantal Parpex, est prêt à examiner le plan d'affaire économique du projet.

8) Le projet doit également être mis en relation avec les compétences parisiennes en matière d'imagerie, en particulier d'imagerie fonctionnelle, qui existent à la Pitié-Salpêtrière et sur la montagne Sainte-Geneviève.

Ces quelques suggestions formulées par le conseil sont destinées à enrichir un projet qui, déjà actuellement, paraît très prometteur. Il nécessitera une grande rigueur scientifique dans l'évaluation (avec l'aide du conseil scientifique international à mettre en place) conduisant au choix de ceux qui seront hébergés au sein du bâtiment.

Le Conseil Scientifique suggère également que soit conduit un recensement des demandes similaires pouvant émaner d'autres centres de recherche parisiens, afin de permettre l'élaboration d'une politique cohérente de la Ville de Paris.

Pour le Conseil,

Vincent Courtillot, président
Membre de l'Académie des Sciences

Paris, le 20 novembre 2005